

N/Réf :
221/BMA/ DRH /2025

Affaire suivie par :
BOURA Mouhamadi Ali
Tel : 0269 66 14 76
Mouhamadi.ali.boura@cg976.fr

**I
N
T
E
R
N
E
/
E
X
T
E
R
N
E**

Mamoudzou, le 07 AVR. 2025

Le Président du Conseil Départemental

A

Monsieur le Directeur du pôle emploi de
Mayotte

Mesdames,[®] Messieurs, les Directeurs et
chefs de services

Mesdames, Messieurs, les représentants
des syndicats UTFO, CISMA-CFDT,
CGTMA, CFE-CGC et SUD-CT

POUR AFFICHAGE PARMİ VOS OFFRES D'EMPLOI

Postes à pourvoir : **Chargé de prévention**

Direction /Service : Direction de la qualité de vie au travail

Profil : Voir fiche de poste

Pièce Jointe : 1 Fiche de poste

Les candidatures composées d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae, doivent être adressées au plus tard le **mercredi 30 avril 2025** à l'adresse suivante:

Monsieur le Président du Conseil Départemental

Direction des Ressources Humaines et de la Formation Interne

GEEM

112, Boulevard Halidi Sélémani

BP 101

97645 Mamoudzou Cedex

Mail : germ@cg976.fr avec objet du mail « candidature : Chargé de prévention »

Direction Générale Adjointe
Développement Humain et
Moyens
Direction des Ressources
Humaines
Gestion des Emplois, Effectifs
et de la Mobilité
112 Boulevard Halidi Sélémani BP 101
97645 MAMOUDZOU Cedex
Tél : 0269 66 10 00

Le Président du Conseil Départemental

Pour le Président et par Délégation

Le Directeur Général des Services
Signé électroniquement par : Enfanne HAFFIDHOU
Date de signature : 07/04/2025
Qualité : Directeur Général des Services Par Interim


Enfanne HAFFIDHOU





FICHE DE POSTE

DELIB. : N°DL_AP2024.0015-AP09.04.2024 modifiée - **POSTE** : PB_01652

Direction/Service : DGADHM / **Direction de la qualité de vie au travail** / Service : Prévention et santé au travail

Mission ou orientation de la direction : La direction de la qualité de vie au travail est un élément essentiel de l'amélioration des conditions de travail des agents. Elle regroupe des missions complémentaires dans la prise en charge individuelle et collective des agents : la mobilité, la reconversion, les entretiens professionnels, la gestion des compétences, la formation, la préparation des concours ou examens, la médecine du travail, les politiques inclusives, les œuvres sociales et le télétravail.

Mission ou orientation du service : Le service prévention et santé au travail a pour mission d'éviter toute altération de l'état de santé des agents du fait de leur travail, notamment en surveillant les conditions d'hygiène du travail, les risques de contagion et l'état de santé des agents (décret n°85-603 du 10 juin 1985)

Identification du poste :

Intitulé du poste : Chargé de prévention

Fonction : Chargé de prévention

Le cadre d'emploi : Rédacteurs

Grade : Rédacteur, Rédacteur principal 2^{ème} et 1^{ère} CL - de catégorie : **B**

Filière : Technique

Le positionnement du poste dans l'organisation : Placé sous l'autorité du directeur de la qualité de vie au travail

Résumé du poste :

Mission ou la finalité du poste : Le (la) chargé (e) de prévention des risques professionnels participe, dans un objectif exclusif de prévention, à la préservation de la santé et de la sécurité des agents et à l'amélioration des conditions de travail. Dans ce cadre, il/elle assure des missions de diagnostic, de conseil, d'accompagnement et d'appui et communique le résultat de ses études au médecin de prévention

Relations fonctionnelles :

A l'intérieur de la direction :

- Echange permanent avec son supérieur hiérarchique, l'ensemble du personnel

A l'intérieur de la collectivité :

- Conseil auprès des directions, de l'encadrement intermédiaire, du CHSCT et des agents

Avec les partenaires extérieurs :

- Echange avec les pairs et des spécialistes concernés par la santé, l'hygiène ou la sécurité au travail

Activités/Tâches principales du poste :

- Participer à la définition, à la mise en œuvre et au suivi de la politique de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail
- Analyser des situations de travail, des accidents de travail et les maladies professionnelles : les enseignements issus de ces activités serviront à l'établissement d'une politique de prévention au travail dont le Document Unique.
- Conseiller et assister l'autorité territoriale, les directions, les services, les agents et le CHSCT en matière de santé et sécurité au travail notamment concernant d'évaluation des risques professionnels et de « document unique »
- Produire des outils (formulaire de déclaration d'accident de travail, des registres d'hygiène et sécurité...), rapports, bilans et statistiques relatifs à la santé et sécurité au travail qui sont notamment demandés par le CHSCT et / ou les autorités.
- Réaliser des mesures météorologiques en lien avec le médecin
- Informer les agents en matière de santé et de sécurité, dans leur lieu de travail
- Développer et animer des partenariats liés à la prévention
- Assister aux travaux du CHSCT consacrés à la santé et à la sécurité
- Assurer la veille technique et réglementaire en matière de santé et de sécurité

Cette liste de tâches énumérée n'est pas limitative. Elle peut évoluer à tout moment sur demande de l'employeur

Compétences pratiques requises :

Participer à la définition, à la mise en œuvre et au suivi de la politique de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail

- Analyser les risques professionnels et les conditions de travail
- Analyser des informations techniques organisationnelles et relationnelles
- Elaborer des scénarios prospectifs
- Elaborer des dispositifs de prévention intégrée

Analyser des situations de travail, des accidents de travail et des maladies professionnelles

- Etablir une politique de prévention au travail
- Créer le document unique
- Mener les enquêtes nécessaires à la compréhension de la survenue des accidents de travail et des maladies professionnelles afin de proposer de mesures de prévention

Conseiller et assister l'autorité territoriale et ses délégués ainsi que les agents et le comité d'hygiène, sécurité et des conditions de travail

- Formuler des avis auprès de la direction, des encadrants des services, du CHSCT et des agents
- Assister les services dans la mise en œuvre d'actions de santé et de sécurité
- Animer un réseau de relais de prévention
- Accompagner les assistants de prévention, ou relais sécurité, dans la mise en œuvre d'actions de sécurité
- Evoluer en milieux diversifiés (administration, agents, syndicats, encadrement)
- Réaliser des bilans statistiques sur les accidents du travail et les maladies Professionnelles
- Comparer les effets (et impacts) au regard des objectifs et critères de résultats définis en amont
- Exploiter des résultats de l'évaluation pour les stratégies futures

Coordonner et accompagner les assistants de prévention dans leurs missions d'évaluation des risques professionnels et de maintien en emploi

- Piloter leurs actions de prévention
- Mobiliser les différents acteurs en santé au travail afin qu'ils collaborent aux actions du service prévention des risques professionnels

Produire des outils (formulaire de déclaration d'accident de travail, des registres d'hygiène et sécurité...), rapports, bilans et statiques relatifs à la santé et sécurité au travail qui sont notamment demandés par le CHSCT et / ou les autorités

- Rédiger, synthétiser de façon pédagogique les résultats des évaluations en matière de santé, sécurité au travail
- Concevoir des outils spécifiques (imprimés, etc...) pour faciliter la prise de décision, assurer la traçabilité, fiabiliser les procédures

Réaliser des mesures métrologiques en lien avec le médecin

- Utiliser les appareils de mesures tels que (le sonomètre, le luxmètre, etc...)

Informers les agents en matière de santé et de sécurité, dans leur lieu de travail

- Sensibiliser les agents sur les conduites à tenir afin d'éviter tout accident, survenue d'accident ou d'incident en milieu de travail, etc...

Développer et animer des partenariats liés à la prévention

- Analyser, interpréter les rapports des autres organismes extérieurs et proposer un rapport circonstancié
- Animer et informer un réseau de partenaires (médecine professionnelle et préventive, DRH, services opérationnels...)

Assister aux travaux du CHSCT consacrés à la santé et à la sécurité au travail

- Donner des avis sur la base de la réglementation en vigueur et des évaluations menées par la direction de prévention des risques professionnels

Assurer la veille technique et réglementaire en matière de santé et de sécurité

- Réaliser une veille réglementaire et technique permanente sur les évolutions de la réglementation santé et sécurité au travail
- Traduire la réglementation en instructions et actions réalisables

Les particularités/Contraintes du poste :

- Travail partagé entre bureau et terrain
- Déplacements sur tous les sites du Conseil départemental où le personnel est appelé à travailler
- Horaires de travail irréguliers
- Rythme de travail assez souple pour prendre en compte l'activité des services ainsi que les obligations réglementaires
- Accède et intervient à tous les niveaux hiérarchiques pour conseiller les différents acteurs
- Force de proposition pour toute mesure relative à la prévention des risques professionnels
- Droit d'accès aux locaux, registres, et informations dont déclarations d'accidents et d'incidents, statistiques

***NB: A défaut d'un fonctionnaire répondant au profil, un contractuel pourra être envisagé**
Si besoin, cette fiche sera actualisée tous les ans lors de l'entretien professionnel